

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal,

- **A installé** Madame Béatrice Gauthier dans ses fonctions de Conseillère Municipale en remplacement de Madame Patricia Golhen-Poupon, démissionnaire et **a modifié** la composition des commissions municipales.
- **A approuvé** les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens appartenant au domaine privé des communes de la CCPEVA, situés en Zones d'Activités Economiques, et destinés à être revendus à des tiers.
- **S'est prononcé favorablement** à la dénonciation de la convention de partenariat et de fonctionnement conclue avec l'ADMR de la Rive-Est du Léman le 18 décembre 2006 relative au service de garderie périscolaire étant précisé que cette activité sera reprise par la Commune dès la rentrée de septembre 2018,
- **A apporté son soutien** au maintien d'une justice de proximité indispensable à la vitalité de notre territoire.

Successivement, en fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été informé**, qu'il se verra communiquer à nouveau, le règlement intérieur du Conseil Municipal et **se prononcera** sur son éventuelle mise à jour,
- **a été informé** du retard pris dans la communication du Dossier de Consultation des Entreprises des équipements de services publics sur le secteur de Milly et **se verra transmettre** l'actualisation du coût de l'opération.